

Radioactivité : le droit de savoir pour agir et réagir



Le manifeste

La CRIIRAD est une association d'intérêt général dont l'objectif est d'informer la population sur les risques liés à la radioactivité et ses impacts sur la santé et l'environnement. Elle milite pour le respect du droit à l'information et l'obtention d'une réelle protection. Elle oeuvre pour que chacune et chacun dispose des moyens et des connaissances suffisantes et nécessaires pour se prémunir et agir en conséquence. La CRIIRAD produit et diffuse des informations indépendantes des autorités et des industriels, sur la base de ses recherches et des résultats issus de son laboratoire scientifique. L'association peut être interpellée et sollicitée en tant qu'expert dans son domaine.

Face à la désinformation et à la fabrique de l'ignorance, la CRIIRAD se place en contre-pouvoir et en lanceur d'alerte.

Le domaine

Conformément à ses statuts, la CRIIRAD a pour mission de traiter, de façon non limitative, toute question relative aux rayonnements ionisants ainsi qu'aux substances et équipements qui les génèrent, notamment sur les plans scientifique, technique, sanitaire, juridique et administratif. Le champ d'intervention de la CRIIRAD recouvre, entre autres, les utilisations civiles et militaires de l'énergie nucléaire, la radioactivité naturelle et artificielle, le contrôle de l'état radiologique de l'environnement ainsi que le fonctionnement et l'impact, en situation normale ou accidentelle, des installations qui fabriquent, exploitent, détiennent, stockent ou utilisent des matières radioactives.

La CRIIRAD se réserve le droit d'étendre son champ d'action à d'autres types de rayonnements que les rayonnements ionisants et à d'autres types de pollutions.

ANALYSER

Mettre en évidence et être en capacité de diagnostiquer et de comprendre les phénomènes liés à la radioactivité.

Surveillance

Anticiper au mieux des situations pouvant conduire à des retombées ou pollutions radioactives.

Un réseau indépendant de balises, né dans la vallée du Rhône et voué à se développer, pour mesurer en permanence la radioactivité.

Un réseau citoyen de vigilance sur la radioactivité (CIVIRAD) pour assurer un suivi indépendant des retombées radioactives en France.

Une veille, en France et à l'international, sur les données officielles et indépendantes.

Mesures

Evaluer le niveau de radioactivité d'origine naturelle ou artificielle dans l'environnement quotidien.

Une équipe scientifique pour mener des investigations sur le terrain.

Un laboratoire pour effectuer des analyses.

Décryptage

Comprendre les informations et dépister les erreurs, falsifications et négligences des structures industrielles du nucléaire, des services de l'Etat et de la société civile.

Une équipe de recherche pour l'analyse critique des documents officiels ou publics, et la dénonciation des conflits d'intérêt.

INFORMER

Donner au public des clés pour une meilleure compréhension des impacts de la radioactivité et favoriser le développement de l'esprit critique face au flot d'informations.

Communication

A l'aide de divers supports et outils, proposer une réaction à l'actualité et diffuser des dossiers sur des sujets de fond.

Des publications et des communications à destination des adhérentes et des adhérents de la CRIIRAD et du grand public.

Des réponses aux sollicitations des journalistes et l'accompagnement dans la réalisation de leurs enquêtes et documentaires.

Des participations à des salons, à des conférences et à des colloques.

Alerte

Mettre à disposition de la population une information rapide et fiable pour lui permettre de réagir en cas de situation exceptionnelle.

La mise en œuvre d'une organisation de crise.

La mise en place de moyens de communication adaptés.

Formation

Permettre à tous les publics d'approfondir leurs connaissances théoriques sur la radioactivité et la radioprotection, et pratiques par la réalisation de manipulations et de mesures.

Des stages grand public, en interne et en externe.

Des formations en milieu professionnel et associatif.

Des interventions en milieu scolaire et universitaire.

REVENDIQUER

Obtenir une meilleure radioprotection du public et le respect du droit à l'information.

Mobilisation

Porter sur la place publique des sujets fondamentaux et solliciter le soutien de la société civile.

Des communiqués dans les médias, des bulletins d'information ainsi que des appels à signatures.

Interpellation

Exiger les évolutions nécessaires de la réglementation et de la radioprotection auprès des responsables institutionnels, ainsi que le changement des pratiques des industriels.

Des demandes de justifications et de modifications aux autorités responsables et décisionnaires.

La possibilité d'engager toute action en justice.

Assistance

En tant qu'association experte, aider et accompagner les victimes des pollutions radioactives afin qu'elles soient reconnues et puissent faire valoir leurs droits.

Renforcer les capacités d'action des populations soumises à la radioactivité.

Des conseils et du soutien aux plaignants et plaignantes qui sollicitent la justice.

